

AIDE METHODOLOGIQUE A LA CREATION D'UNE CHARTE D'ENGAGEMENT SUR LA SECURITE ROUTIERE

Niveau
6^{ème}

A partir des thématiques abordées pendant la séance de sensibilisation « Enquête d'indices », nous vous proposons de créer une charte d'engagement à la sécurité routière avec vos élèves. Celle-ci pourra être affichée en classe et sera un rappel du code de bonnes conduites sur lequel les jeunes sont prêts à s'engager.

15'

Etape 1 : Présentation du concept de la charte d'engagement

Il s'agit à cette étape de rappeler aux élèves :

- Ce qu'est une charte d'engagement
- A qui elle s'adresse
- Quels sont ses objectifs
- Quelle est son utilité

Nous vous proposons ci-après une trame de réponses que vous pourrez adapter à votre classe.

Définition

La charte est un référentiel de comportements/bonnes conduites sur lequel on s'engage. C'est un document de référence fédérateur, utile au bon fonctionnement du groupe.

Les acteurs concernés

Par définition, la charte est un document rédigé à l'attention d'un groupe, du collectif - pour être compris et partagé par tous.

Ses objectifs

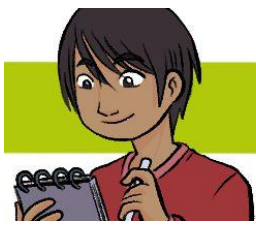
Ils sont multiples mais communs quel que soit le contenu de la charte :

- Faire connaître ses engagements
- Définir des règles communes
- Partager des valeurs
- Développer un sentiment d'appartenance

Son utilité

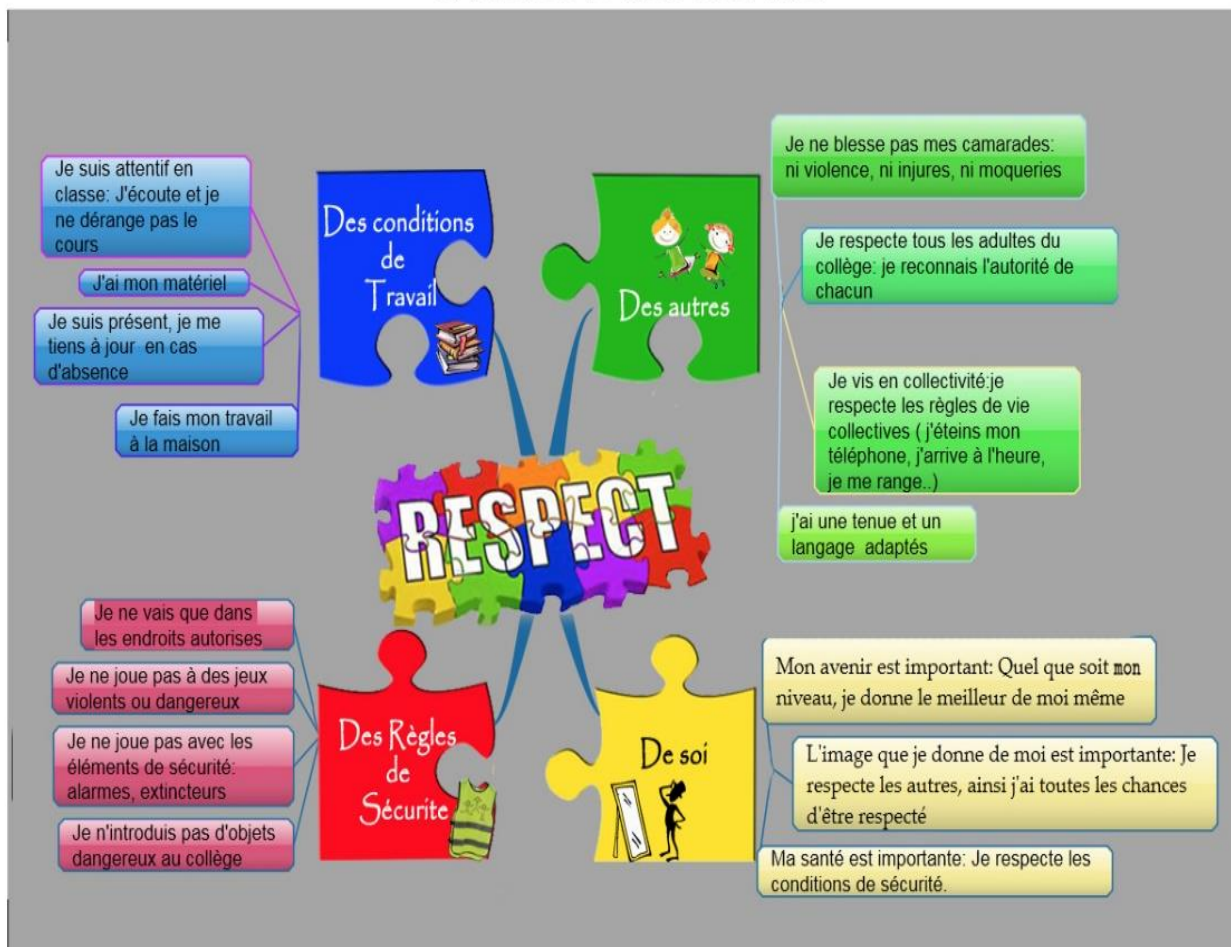
La charte d'engagement est avant tout un outil qui permet de fixer sur papier l'ensemble des comportements, bons gestes qu'on a décidé d'adopter et respecter.

Elle est la mémoire de nos engagements et c'est un excellent vecteur de communication.



Il existe différents types de chartes (charte du « vivre ensemble », charte du développement durable, charte sportive...) dont vous trouverez des illustrations sur internet. En voici deux exemples pour vous aider :

CHARTE DE VIE SCOLAIRE





Charte d'engagement Nos 6 engagements qualité



Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Puy-de-Dôme vous accompagne au quotidien dans toutes vos démarches associatives. Désigné Tiers de confiance auprès de l'URSSAF, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme est votre interlocuteur privilégié dans la gestion administrative de vos emplois notamment. Dans ce cadre, la « Charte d'engagement du C.D.O.S du Puy-de-Dôme » vous informe sur vos droits et devoirs. Elle présente, de façon synthétique, les modalités de déroulement de nos échanges au quotidien ainsi que sur les engagements dont vous bénéficiez tout au long de notre partenariat.

Nos engagements



RESPECT

1- Respecter la **confidentialité** de nos échanges et respecter la législation en appliquant les règles du Code du Travail.

FIABILITÉ

3- Traitement des mails **le plus vite possible** : une confirmation de prise en compte de votre mail dans les 48 h. *

* Sauf durant les périodes de formations et de congés du personnel.

ACCUEIL DYNAMIQUE

5- Accueil du public **sans rendez-vous** : un premier niveau de renseignements donné le jour même lors de votre visite et plus si possible.

A L'ÉCOUTE

2- Répondre à vos appels téléphoniques le **jour même** (un premier niveau de renseignements donné ou une confirmation de prise en compte de votre demande).

PROXIMITÉ

4- Demande de rendez-vous : réponse dans la semaine.

EFFICACITÉ

6- Suite à un rendez-vous, transmissions des documents et/ou des réponses aux problématiques posées dans les plus brefs délais.

RÉACTIVITÉ

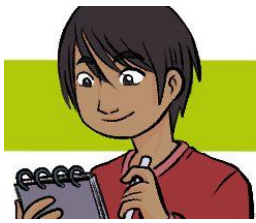
1- L'association s'engage à transmettre les documents demandés par nos services le plus vite possible (sans quoi nos délais de réponse n'en seront que plus longs).

Vos engagements

COMPRÉHENSION

2- En tant que Tiers de Confiance URSSAF, nous sommes parfois tributaire des outils informatiques mis à notre disposition et de leurs mises à jour. L'association s'engage à faire preuve de compréhension.

C.D.O.S du Puy-de-Dôme
Centre d'Affaires Auvergne – 15 bis rue du Pré la Reine – 63000 CLERMONT-FERRAND
☎ 04 73 14 09 61 – ✉ CDOS63@wanadoo.fr – puydedome.franceolympique.com



5'

Étape 2 : Rappel des thèmes

Rappelez aux élèves les différents thèmes qui ont été abordés pendant la séance de sensibilisation :

- Déplacements piétonniers
- Déplacements et utilisation des transports en commun
- Déplacements à vélo
- Les nouveaux engins de déplacement personnel
- Déplacements en voiture

15'

Étape 3 : Identification et sélection des bons comportements

Organisez votre classe en 5 groupes (un par thème) et demandez à chaque groupe d'inscrire sur une feuille les engagements de sécurité routière qu'ils leur semblent importants d'initier au regard de ce qu'ils ont retenus de la séance et de ce qu'ils vivent au quotidien.

Après avoir listé leurs engagements, chaque groupe devra voter pour les 2 plus importants, ceux qui leur paraissent incontournables.

25'

Étape 4 : Création de la charte

Mise en commun du travail réalisé en étape 3 :

- Demandez à chaque groupe d'inscrire ses deux engagements
- Proposez de compléter cette partie rédactionnelle par un dessin, un visuel

Nos conseils



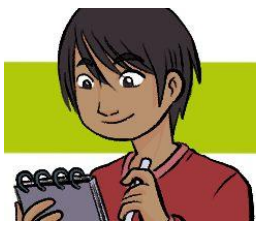
Dans sa rédaction : Faire des phrases courtes, aller à l'essentiel. Argumenter sans développement inutile.

Rédiger de manière positive ; la charte d'engagement ne doit pas être une liste d'interdits ou de règles strictes.

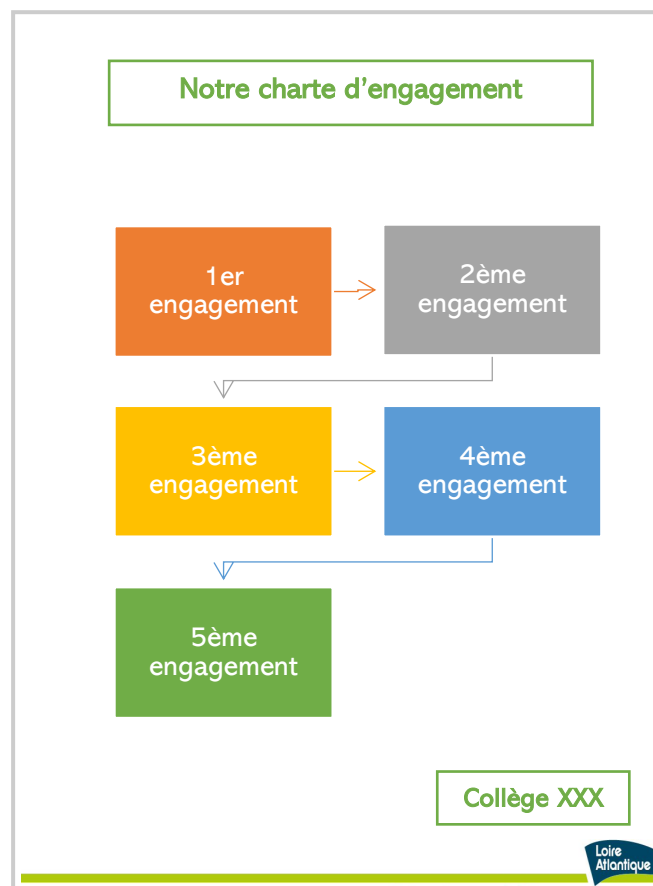
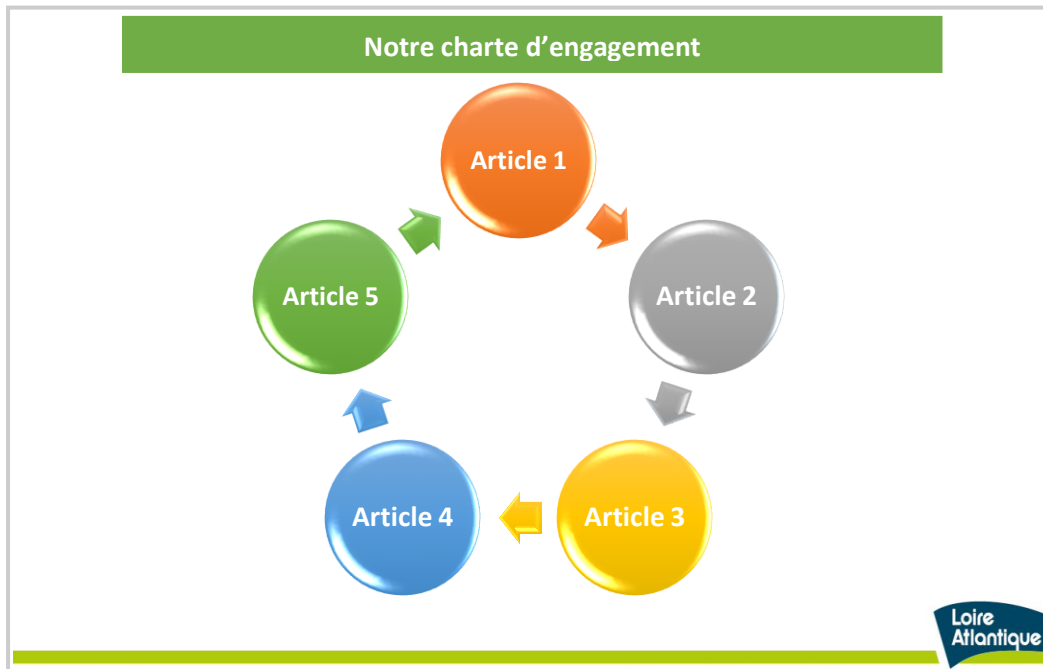


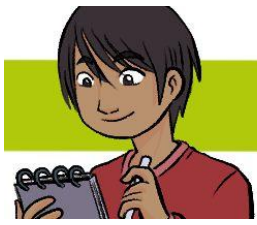
Dans sa forme : Opter pour une présentation structurée, claire et aérée.

Soyez créatifs, utilisez de la couleur, une calligraphie particulière ou animée : remplacer des mots par sa représentation.



Pour vous aider, quelques idées de structure pour votre charte :





Notre charte d'engagement

